

# Composition des Commissions mixtes de validation

## Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5 et D. 613-38 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** les propositions de composition des commissions formulées par le Directeur de l'U.F.R. Arts et Sciences Humaines.

## DÉCIDE

### Article 1 : Désignation des compositions des commissions mixtes de validation

Les demandes de validation des crédits ECTS des étudiants CPGE pour l'année universitaire 2023-2024 sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

#### MENTION HISTOIRE DE L'ART

##### CPGE-Licence Histoire de l'art - Lycée Alain Fournier – Bourges

Présidente : Emmanuelle CHAMPION-HINDY  
Membres : Delphine BORDAT - suppléant : Emmanuel YGOUF  
Lucie GAUGAIN  
Virginie PRIOUX

##### CPGE-Licence Histoire de l'art- Lycée Descartes – Tours

Présidente : Emmanuelle CHAMPION-HINDY  
Membres : Éric ALARY-DENECHAUD  
Lucie GAUGAIN  
Virginie PRIOUX

#### MENTION HISTOIRE

##### CPGE-Licence Histoire - Lycée Descartes – Tours

Président : Jérôme BOCQUET  
Membres : Éric ALARY-DENECHAUD  
Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN

##### CPGE-Licence Histoire - Lycée Pothier - Orléans

Président : Jérôme BOCQUET  
Membres : Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN  
Éric THOREAU-GIRAULT  
Suppléant : Guillaume LEVEQUE

CPGE-Licence Histoire - Lycée Madame de Staël – Montluçon

Président : Jérôme BOCQUET  
Membres : Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN  
Pascal GIBERT

**MENTION MUSICOLOGIE**

CPGE-Licence Parcours Musique et musicologie - Lycée Madame de Staël – Montluçon

Président : Jérémy MICHOT  
Membres : Philippe CANGUILHEM  
Walter PACELAT  
Jean-François SCIAU

**MENTION PHILOSOPHIE**

CPGE-Licence Philosophie - Lycée Descartes – Tours

Président : Laurent GERBIER  
Membres : Christophe BEAL  
Pascale GILLOT  
Claire PAGÈS

CPGE-Licence Philosophie - Lycée Pothier - Orléans

Présidente : Pascale GILLOT  
Membres : Jean-Marc DURAND-GASSELIN  
suppléant : M. Jean-Marc COLRAT  
Laurent GERBIER  
Claire PAGÈS

**Article 2.**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

**Article 3.**

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Fait à Tours, le 22 avril 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,  
Le Vice-président en charge de la formation et de la  
vie universitaire

Florent MALRIEU